

# Le mot du président

## Printemps 2020

### Protection du littoral : 2020 une année de défis multiples

Dès les premiers mois de 2020, nous avons affronté tempêtes sur tempêtes. À chaque fois la responsabilité de l'ASDP est engagée sur la protection du littoral dennevillais. Elle est engagée par le simple fait que notre Association Syndicale de Denneville-Plage est le seul organisme à prendre en compte le risque d'érosion et par conséquent d'inondation de l'ensemble du territoire de Denneville-Plage.

Et que les Dennevillais de 2ème, 3ème ou 10ème



ligne se rassurent, Denneville plage étant d'une géographie quasiment à la hauteur de la plage, voire plus bas, si la première ligne cède, vous aurez la visite de la mer dans votre salon ! Nous sommes tous concernés dès maintenant car la mer monte !

Dés 2016, sous l'impulsion d'Antoine BILLET, des études ont été menées pour cette protection du littoral avec comme objectif de protéger et construire un ouvrage cohérent de protection du littoral de Denneville. La législation a depuis évolué, la loi GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatique et Protection contre les Inondations) a été confiée aux communautés de communes. Pour nous à la CAC (Communauté d'Agglomération de Cherbourg) qui a de son côté établi ses propres orientations. Et comme nous sommes la commune la plus éloignée de Cherbourg, nous ne sommes pas prioritaires ! Bienvenue à la mer dans nos salons ! Certains imaginent déjà une délocalisation à l'horizon 2070 !

Nous devons nous organiser par nous-mêmes, ensemble et travailler collectivement pour cette protection de notre littoral avant cette extrémité !

Notre programme vient donc d'être établi. Dès ce printemps nous vous informerons de la situation. Nous organiserons des réunions publiques afin de vous informer de notre projet de transformation de notre Association Syndicale Libre en Association Syndicale Autorisée (ASA), qui nous permettra d'associer tous les résidents de Denneville-Plage dans cette protection.

Nous présenterons cette orientation au vote de notre Assemblée Générale, en

comptant sur votre soutien pour faire avancer la protection du littoral.

Nous aurons alors les moyens de présenter notre dossier à la commune, à la communauté d'agglomération, au département, à la région, à l'Etat et à l'Europe pour obtenir leur soutien financier.

Parallèlement, nous travaillerons avec la nouvelle municipalité pour organiser cette protection, notamment sur les accès à la plage qui sont actuellement menacés par la mer !

Ensuite nous établirons, en concertation avec l'administration :

- Un planning d'avancement des tranches de travaux pour couvrir les 1,4 Km de littoral,
- Une règle de financement de ces travaux impliquant toutes les parties.

Nous avons besoin de chacun de vous pour nous protéger ensemble des effets du réchauffement climatique. Aidez-nous à nous organiser pour éviter la visite de la mer sur votre propriété.

**Denis LEFEBVRE**

Président de l'Association Syndicale de Denneville-Plage

[president@asdp.ovh](mailto:president@asdp.ovh)

# Les cartes des zones

